

La Mairie de Paris demande l'interdiction du concert « Solidarité Congo », prévu le même jour que la commémoration du génocide des Tutsi au Rwanda

AFP, 25 mars 2025

La Ville dit craindre des troubles à l'ordre public « compte tenu des tensions existantes entre les communautés rwandaise et congolaise à Paris ». La Préfecture de police de Paris fait savoir que le dossier est « à l'étude ».



Commémoration du génocide des Tutsi au Rwanda, à Paris, le 7 avril 2024. THOMAS SAMSON / AFP

La Mairie de Paris a annoncé mardi 25 mars avoir saisi le préfet de police pour

faire interdire, comme le demande la diaspora rwandaise, le concert « Solidarité Congo » à l'Accor Arena le 7 avril, journée internationale de commémoration du génocide des Tutsi au Rwanda.

Lundi, les organisateurs de ce concert programmé à l'Accor Arena, dont la Mairie de Paris est actionnaire principal, ont annoncé maintenir cet « événement essentiel » auquel doivent participer de grands noms du rap comme Gims, Youssoupha et Gazo.

De son côté, la Ville de Paris a saisi le préfet de police de Paris le 10 mars « afin de demander, à l'instar des associations et de l'ambassadeur du Rwanda en France, l'interdiction du concert à cette date [du 7 avril], au motif des troubles à l'ordre public qu'il engendrerait », annonce-t-elle dans un communiqué. Interrogée par l'Agence France-Presse (AFP), la Préfecture de police de Paris a déclaré que le dossier est « à l'étude ».

Des associations rwandaises se préparent à commémorer, le 7 avril, le début du génocide des Tutsi, en 1994. Elles demandent depuis

plusieurs semaines le report de ce concert prévu le même jour, qui doit profiter aux enfants victimes du conflit de l'est de la République démocratique du Congo (RDC), au vu de la charge symbolique de la date retenue.

« Propos haineux »

Le conflit dans l'est de la RDC, région frontalière du Rwanda, s'est intensifié ces derniers mois avec l'offensive éclair menée par le groupe armé M23, soutenu par des troupes rwandaises. Selon l'ONU, plus de 100 000 personnes ont fui la zone ces trois derniers mois.

La Mairie de Paris craint des troubles à

l'ordre public « *compte tenu des tensions existantes entre les communautés rwandaise et congolaise à Paris* », explique-t-elle. « *Des échanges et propos haineux tenus contre les Rwandais et les Tutsi sur les réseaux sociaux en lien avec l'annonce de ce concert ont confirmé aux yeux de la Ville de Paris la nécessité d'annuler le concert s'il devait se tenir à cette date* », ajoute-t-elle.

L'Unicef, l'agence onusienne de protection de l'enfance, à qui devaient être reversées les recettes, s'est désolidarisée de l'événement, jugeant « *impossible* » de bénéficier d'un concert caritatif organisé le jour de la commémoration du génocide, qui a fait au moins 800 000 morts, majoritairement tutsi.